

PAR COURRIEL

Québec, le 12 mars 2026

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4
Leader.SJB@assnat.qc.ca

Monsieur le Leader parlementaire,

Le 10 février dernier, le député de Taschereau a inscrit au feuilleton une question portant sur les préoccupations exprimées par le Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT). Il demande, entre autres, pourquoi le gouvernement refuse de reconnaître les Groupes femmes employabilité par un financement à la mission globale, s'il compte « (...) renverser la dynamique de coupures et des compressions qui compromettent l'accès à des services d'employabilité spécialisés pour les femmes », et comment il compte « mobiliser les investissements fédéraux destinés à soutenir la sécurité économique et la prospérité des femmes. »

D'abord, je tiens à rappeler au député de Taschereau que le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) ne soutient pas la mission globale des organismes. En effet, par sa mission, le Ministère conclut des ententes de soutien financier avec des organismes spécialisés en employabilité en fonction des bassins de clientèle, de leurs besoins et du contexte du marché du travail.

Le soutien à la mission globale relève notamment du Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS) et des ministères et organismes en lien avec la mission des organismes. Le CIAFT a d'ailleurs bénéficié de ce type de soutien de la part du SACAIS et du Secrétariat à la condition féminine (SCF) au cours des dernières années.

Le MESS offre aux femmes des services publics d'emploi variés avec plus de 88 ententes qui leur sont exclusivement destinées, dont 44 ententes avec les organismes membres du CIAFT. Les dépenses associées aux participations des femmes aux mesures et services d'emploi ont été de 348,7 M\$ en 2024-2025.

De plus, depuis 2017, le MESS verse annuellement 300 000 \$ aux Groupes femmes employabilité, affiliés au CIAFT, visant à bonifier leurs ententes de services avec le Ministère afin de soutenir certains services d'emploi offerts aux femmes. Depuis 2024-2025, les directions générales de Services Québec partout sur le territoire

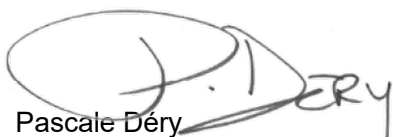
reçoivent également 300 000 \$ afin de mettre en œuvre des activités favorisant la connaissance de la situation des femmes et facilitant leur intégration et leur maintien en emploi.

Des services publics d'emploi sont aussi offerts aux femmes par l'entremise des quelque 400 ressources externes, parmi lesquels on compte des organismes dédiés exclusivement aux femmes. Le MESS reconnaît et valorise l'expertise de l'ensemble de ses partenaires.

Enfin, relativement au budget fédéral de 2025 et l'enveloppe de 382,5 M\$ accordée à Femmes et Égalité des genres Canada (FEGC), le SCF est l'organisme gouvernemental chargé de mener les négociations avec FEGC afin d'assurer que le Québec reçoive sa juste part des investissements fédéraux annoncés.

Veillez agréer, Monsieur le Leader parlementaire, mes plus sincères salutations.

La ministre,



Pascale Déry

N/Réf. : 186501